Direction Jeunesse Education

DOSSIER D'INSCRIPTION ALP PERISCOLAIRE 2022-2023

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE FONCTIONNEMENT

Madame, Monsieur,

Afin d'inscrire votre enfant auprès des services périscolaires (restauration scolaire, accueils du matin et du soir) pour l'année 2022-2023, nous vous invitons à compléter et à nous retourner le dossier ci-joint.

PIECES OBLIGATOIRES :

- **Photocopie de l'attestation de sécurité sociale**
- **Photo d'identité de l'enfant**
- **Photocopie des vaccins si mise à jour**
- **La fiche sanitaire renseignée**
- **PAI pour les enfants ayant des allergies ou suivis médicaux**

Au mois de juin, un justificatif de domicile actualisé sera demandé aux nouveaux inscrits ou lors d'un changement de cycle de la maternelle en CP.
Dans l'hypothèse d'un déménagement hors commune avant la rentrée, les enfants pourraient ne pas être scolarisés sur les écoles de Castelnau-le-Lez.
Tout dossier non restitué ou incomplet se verra appliquer le tarif maximum.

RAPPEL : **Les tarifs appliqués sont revus tous les 1er janvier de chaque année et calculés en fonction de votre quotient familial.**
L'actualisation des ressources se fait automatiquement par votre numéro Caf si vos ressources sont à jour.
A défaut, merci de joindre une copie de votre avis d'imposition 2021 sur les revenus 2020.
Vous devez vous rapprocher du service de la régie scolaire de la ville afin de vérifier ces informations, en l'absence, le tarif maximum vous sera appliqué.

La restauration scolaire : La restauration scolaire fonctionne : les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

L'inscription est obligatoire avant toute fréquentation, l'enfant s'inscrit à l'année mais la réservation peut être modifiée tous les jours jusqu'à 9h00. A défaut le repas sera facturé.

Tout planning de réservation pourra être revu au cours de l'année directement à partir du portail famille : https://portalssl.agoraplus.fr/castelnau-le-lez/portail_display.home

Les menus sont consultables en ligne : http://www.castelnau-le-lez.fr/

Les accueils de loisirs périscolaires (ALP) : L'accueil fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h50**.** Les lundis, Mardis, Jeudis et vendredis de 17h00 à 18h30.

Il n y a pas de réservation préalable.

Les garderies Méridiennes en maternelle : Ces temps d'accueil permettent aux parents de venir chercher leurs enfants afin qu'ils puissent déjeuner à la maison.

Les méridiennes fonctionnent les Lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis de 12h00 à 12h20 et de 13h30 à 13h50.

La réservation se fait auprès des directeurs d'ALP.

Les accueils de loisirs extrascolaires (ALSH) : Ces accueils fonctionnent le mercredi à la journée, les petites vacances et les vacances d'été.

L'inscription et le paiement sont obligatoires dans les ALSH avant toute fréquentation. Ils se font directement auprès des services administratifs des ALSH sur des périodes déterminées (voir calendrier auprès des services).

Les accueils fonctionnent de 7h30 à 18h00 avec possibilité d'accueil à la demi-journée.

Pour accéder aux coordonnées des différentes structures rendez-vous sur le site de la ville :

http://www.castelnau-le-lez.fr/

Photo

Inscription ALP Périscolaire, garderies méridiennes

A compléter uniquement si vos enfants sont nouveaux arrivants sur nos écoles

Veuillez remplir en majuscules l'ensemble des champs (1 formulaire par enfant)

ENFANT

Nom : ……..... Prénom :…….

Date de naissance: ……./……./…….. Lieu :……..

Sexe : F ◯ M ◯

Niveau rentrée 2022-2023 : ……

Etablissement fréquenté en 2021-2022 : ……

RESERVATION ALP DU MIDI ET RESTAURATION

L'enfant s'inscrit à l'année mais toute réservation ou annulation peut être modifiable avant 9h00, à défaut le repas sera facturé

MODALITES DE RESERVATION

Vous devez avoir fourni un dossier complet en mairie pour pouvoir utiliser ces services.
Des identifiants vous seront alors délivrés pour accéder au portail famille :

- A partir du site de la ville : https://www.castelnau-le-lez.fr/
  1 – onglet enfance
  2 – onglet restauration scolaire
- Par écrit auprès du directeur de votre ALP

Le matin et le soir, la prise en charge de l'enfant à l'ALP ne nécessite pas de réservations quotidiennes.
En revanche, la prise en charge dans le cadre de **l'ALP du midi**, indissociable de la restauration scolaire, nécessite **une réservation.** Elles sont possibles à l'année, au mois, à la semaine ou à la journée le matin même avant **9 h 00.**

SANTE

Allergies : ……

Allergies alimentaires : ……

Autres :……

En cas d'allergie ou de prise en charge particulière, fournir le PAI de l'école.

L'accueil de loisirs ne peut administrer aucun traitement médical.

REGIME PARTICULIER

Je souhaite que mon enfant bénéficie d'un régime sans porc ◯

PERSONNES A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Personne 1
NOM : ……
PRENOM :……
Numéro de téléphone : ……
Lien avec l'enfant :……

Personne 2
NOM :……
PRENOM :……
Numéro de téléphone : ……
Lien avec l'enfant :……

Personne 3
NOM : ……
PRENOM : ……
Numéro de téléphone :……
Lien avec l'enfant :……

Personne 4
NOM :……
PRENOM :……
Numéro de téléphone : ……
Lien avec l'enfant :……

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER LES ENFANTS APRES L'ALP, MERIDIENNES

Personne 1
NOM : ……
PRENOM : ……
Numéro de téléphone : ……
Lien avec l'enfant :……

Personne
NOM :……
PRENOM :……
Numéro de téléphone :……
Lien avec l'enfant :……

Personne 3
NOM : ……
PRENOM : ……
Numéro de téléphone :……
Lien avec l'enfant :……

Personne 4
NOM :……
PRENOM :……
Numéro de téléphone :……
Lien avec l'enfant……

AUTORISATION DE DEPART SEUL (UNIQUEMENT A PARTIR DU CM1)

J'autorise mon enfant à quitter seul l'Accueil de loisirs à partir de …….heures ◯

Je n'autorise pas mon enfant à partir seul ◯

AUTORISATION PHOTOGRAPHIE

En cas de prises de photos, ou films lors des activités ou sorties de l'ALP,

J'autorise l'utilisation de ces supports par la ville de Castelnau-le-Lez pour diffusion éventuelle dans la presse locale, les TV locales, les plaquettes ou site de la ville ◯

Je n'autorise pas l'utilisation de l'image ◯

AUTORISATION DE DIFFUSION DES OEUVRES

En cas de réalisation d'œuvres par vos enfants lors des activités ou sorties de l'ALP,

J'autorise l'utilisation de ces supports par la ville de Castelnau-le-Lez pour diffusion éventuelle dans la presse locale, les TV locales, les plaquettes ou site de la ville ◯

Je n'autorise pas l'utilisation des œuvres de mon enfant ◯

Je soussigné (e) …….. Responsable(s) légal (aux) de l'enfant.....

titulaire(s) de l'autorité parentale, certifie (nt) l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

J'autorise mon enfant à participer à toutes les activités proposées ainsi qu'aux sorties et à l'utilisation des différents moyens de transports utilisés par l'accueil de loisirs.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure utilisée et m'engage à le respecter.

A :……..le……

Signature représentant légal 1 Signature représentant légal 2